

du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous avons ressenti (sic) ; c'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années. Il est vrai que ceux de nos sauvages qui sont les plus retenus, s'étaient retirés à Sillery pour se conserver entre quatre murailles, plutôt contre ce démon que contre l'Iroquois ; ceux des Trois-Rivières ont trouvé un semblable asile dans un Fort que nous leur avons bâti sur un Cap qui prend son som de Monsieur de la Magdeleine, qui a eu dessein en donnant cette terre, qu'elle serait à la conversion des Sauvages.

Ces deux Colonies ainsi renfermées comme dans deux Monastères, y ont pratiqué toutes sortes d'exercices de piété, et ont été instruites à loisir, faisant de ces deux Forts comme deux *Académies de vertu*. ”

Nous donnerions gros, pour savoir en quelle année a été construit, pour les Sauvages, ce fort du Cap de la Madeleine, et quels furent les Pères Jésuites qui, en cette année de 1663, instruisirent les mêmes sauvages enfermées ici avec eux.

Le P. Allouez fut sans doute un d'entre eux, car le 26 Octobre “ il descendit à Québec, et le P. Frémin fut envoyé de cette dernière place pour prendre soin de la mission du Cap de la Madeleine. ”

En cette même année 1663 on apprend la mort du P. Ménard, que nous avons vu un des nôtres en 1652, “ chargé d'années et d'infirmités, harassé d'un facheux et pénible voyage, tout dégouttant de sueurs et de sang, il meurt tout seul dans le fond des bois, à cinq cents lieues de Québec. ” Il y a déjà deux ans qu'il est mort, après avoir quitté les Trois-Rivières le 28 Août 1660.

Pour compenser nos habitants de tant d'épreuves, Dieu leur donna une excellente récolte en cet été de 1663. Les tremblements de terre y continuaient encore cependant au dire d'une personne de mérite ” dont la Relation a reproduit le récit du voyage :